

CONCOURS WEBINAIRE du 30 janvier – Courez la chance de gagner une carte de crédit prépayée en répondant au quiz!

1. PÉRIODE DU CONCOURS :

Le concours débute le mardi 30 janvier 2024 à 12 h 30, heure avancée de l'Est (HAE) et prend fin le dimanche 4 février 2024 à 11 h 59 HAE.

2. ADMISSIBILITÉ :

Le concours est ouvert à tous ceux et celles qui sont admissibles au programme d'épargne collectif des [fonds d'investissement Cormel et Sécure](http://www.cmeq.org/fonds-investissement-cormel-securer) ([www.cmeq.org/ fonds investissement Cormel Sécure](http://www.cmeq.org/fonds-investissement-cormel-securer)), et qui participeront au webinaire « Érigez vos connaissances financières et consolidez votre réussite avec les fonds CORMEL | SÉCURE! » mardi 30 janvier 2024, de 12 h 30 à 13 h 00. Sont explicitement exclus du concours, les employés de la Corporation des maîtres électriciens du Québec (CMEQ).

3. COMMENT PARTICIPER :

À la fin de l'événement, les participants ayant assisté à la présentation dans sa totalité recevront par courriel un quiz de trois questions en lien avec le contenu de celle-ci. Ceux et celles qui auront deux bonnes réponses sur trois, feront partie du tirage au sort qui aura lieu le 1^{er} mars 2024.

À noter que le quiz sera envoyé à l'adresse courriel utilisée lors de l'inscription au webinaire. Une seule participation par personne.

4. LE PRIX ET SA VALEUR APPROXIMATIVE AU DÉTAIL :

À l'issue du concours, la CMEQ remettra au plus vingt cartes de crédit prépayées d'une valeur de 200 \$, pour un total de 4 000 \$.

5. TIRAGE AU SORT DU PRIX ET SÉLECTION DES GAGNANTS :

Le tirage au sort aura lieu le vendredi 1^{er} mars 2024 à 12 h, à la CMEQ sise au 5925, boul. Décarie à Montréal, en présence de la secrétaire générale, M^e Marie-Anne Polonia. Les gagnants seront avisés par courriel ou par voie téléphonique, si leur numéro de téléphone est connu. La liste des gagnants sera disponible à la réception de la CMEQ.

Les cartes de crédit seront remises en main propre aux gagnants ou postées par courrier express.

Rappelons que seuls ceux et celles dont le formulaire de réponses au quiz comprend deux bonnes réponses sur trois, sont éligibles au concours.